

Uzerche, le 20 octobre 2021

Le Comité des Fondations pour l'accueil et l'intégration des personnes exilées lance un projet pilote d'enseignement du français en Corrèze

- Avec l'appui de l'Observatoire de l'immigration et de l'asile de l'Ifri
- Co-construit par la Ligue de l'enseignement - FAL 19 et ses partenaires

Le Comité des Fondations pour l'accueil et l'intégration des personnes exilées annonce le lancement d'un projet pilote pour l'enseignement du français langue étrangère (FLE) sur le territoire corrézien afin de renforcer l'insertion personnelle et professionnelle des bénéficiaires. À l'initiative de la Fondation Sanofi Espoir, ce comité réunit depuis 2018 une dizaine de fondations d'entreprises et fonds de dotation (The Adecco Group, BNP Paribas, Fonds Vision For Life Essilor, Generali The Human Safety Net, SNCF, SUEZ, TotalEnergies) qui soutiennent des projets en France sur les questions d'immigration, d'asile et d'intégration.

Sur la base de l'étude de terrain réalisée par l'Observatoire de l'immigration et de l'asile de l'Institut français des relations internationales (Ifri), le Comité des Fondations finance un service mobile d'enseignement du français tenant compte des parcours des personnes exilées, de leur niveau de langue, de leur mobilité et de leurs besoins en termes d'insertion professionnelle. Ce projet vise à renforcer les synergies entre acteurs (associations, fondations, institutions locales) et complète les actions existantes sur le territoire.

Une équipe itinérante proposera des formations à 230 bénéficiaires, avec une attention particulière portée aux femmes et aux jeunes de 16 à 25 ans. Ce projet, conçu par un consortium de 11 associations et porté par la Ligue de l'enseignement de Corrèze, sera déployé sur l'ensemble du département. Il proposera un cursus de 6 à 12 mois comprenant des cours individuels et collectifs, ainsi que des sorties culturelles. La Corrèze a été identifiée en raison de la présence de personnes exilées aux statuts variés et d'une collaboration très efficace entre les acteurs associatifs, la société civile, les élus locaux et les pouvoirs publics.

Ce projet pilote a reçu le soutien des fondations Sanofi Espoir, The Adecco Group, BNP Paribas, Fonds Vision For Life Essilor, SNCF, SUEZ et TotalEnergies.

Le Comité des Fondations pour l'accueil et l'intégration des personnes exilées rassemble 8 fondations d'entreprises et fonds de dotation				
				

À propos du Comité des Fondations pour l'accueil et l'intégration des personnes exilées

Le Comité des Fondations pour l'accueil et l'intégration des personnes exilées s'inscrit dans la mobilisation croissante, depuis 2015, des entreprises et de leurs fondations en faveur des populations migrantes et réfugiées. Il vise à renforcer le dialogue et la coordination des fondations sur ce sujet complexe et multidimensionnel, mais également à partager leurs pratiques et connaissances *via* leurs différentes missions (santé, éducation, insertion professionnelle, genre, grande exclusion).

À propos de l'Observatoire de l'immigration et de l'asile

Le Centre migrations et citoyennetés de l'Ifri a lancé en 2018 l'Observatoire de l'immigration et de l'asile afin d'analyser et d'accompagner les profondes transformations du paysage français de l'asile et de l'immigration. L'Observatoire a pour ambition de créer un forum unique et inédit d'échanges entre les acteurs de l'asile et de l'immigration. Le programme s'adresse aux ONG, associations, institutions nationales, autorités locales, fondations philanthropiques et entreprises. Il entend enfin promouvoir la participation des citoyens, des réfugiés et des migrants dans ses activités ainsi que dans les débats et politiques qui les concernent.

À propos du consortium d'associations porté par la Ligue de l'enseignement – FAL 19

Le consortium réunit 11 associations implantées sur tout le territoire corrézien et engagées auprès de personnes exilées dans les domaines de l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement de la demande d'asile, la prise en charge des mineurs non accompagnés, l'insertion par l'activité économique et la formation professionnelle des réfugiés. Il est composé de l'association de préfiguration de la régie de territoire du bassin de Brive, l'association Le Roc, l'association Chemins Singuliers, l'association pour le développement et l'éducation routière et l'aide à la mobilité (ADER mobilité), l'association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence en Corrèze (ASEAC), l'institut Don Bosco, Forum Réfugiés COSI, Maitrise de la Langue et Aide Personnalisée (MLAP), A tout venant - Ressourcerie gaillarde et Viltais. La complémentarité des expertises de ces associations permet de répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées dans le cadre de ce projet pilote.

Contact presse :

Sophie Bilong

Observatoire de l'immigration et de l'asile

comite.integration.fondations@gmail.com

06 60 13 88 22

Le Comité des Fondations pour l'accueil et l'intégration des personnes exilées rassemble 8 fondations d'entreprises et fonds de dotation				
				